



Grèce

Source : «GEOATLAS.com © 2009 © Graphi-Ogre »

(Données générales)

Superficie : 131 957 km²

Capitale : Athènes

Monnaie : euro

Langue : grecque

Population : 11 245 957 habitants

+ 14 millions de touristes par an



Source : «GEOATLAS.com © 2009 © Graphi-Ogre »

Infrastructures

- Routes : Réseau routier couvrant le territoire dont les autoroutes Egnatia, (680 km), Patras-Athènes-Thessalonique-Bulgarie (774 km dont le Pont Rion-Antirion) et le périphérique d'Athènes.
- Maritime : la flotte sous pavillon grec représente 14% de la capacité mondiale de transport et 40% environ de la flotte de l'UE.
- Réseau ferré de 2500 km sur les axes Athènes-Thessalonique et Athènes-Péloponnèse.
- Aéroports : 40 aéroports dont 15 internationaux. Les plus fréquentés sont l'aéroport international d'Athènes, celui de Thessalonique et celui de Crète.

Données politiques

Type de régime






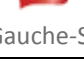
La Grèce est une **République parlementaire**. Depuis l'adoption de la Constitution du 11 juin 1975 (révisée le 6 mars 1986 puis le 6 avril 2001) la Grèce est une république unitaire. Le régime est de type **parlementaire monocaméral**. C'est une démocratie pluraliste. L'Eglise n'est pas séparée de l'Etat. Le pouvoir exécutif est détenu par le **Premier ministre** qui préside le conseil des ministres et dirige son action.

Les dernières élections

Deux grands partis alternent au gouvernement : le plus ancien, la Nouvelle Démocratie (libéraux), fondée par Constantin Caramanlis, et le Parti socialiste (« PASOK ») fondé par Andréas Papandréou en 1974. Sont également représentés au Parlement : le Parti communiste (KKE), le parti d'extrême droite (LAOS) et la Coalition de la gauche radicale (Syriza)

Le PASOK a remporté les élections législatives du 4 octobre 2009 et détient une majorité de 160 députés qui lui donne la possibilité d'appliquer son programme. Les élections municipales et régionales des 7 et 14 novembre 2010 ont conforté cette majorité, donnant un message de continuité politique.

Résultats des élections législatives du 4 octobre 2009

Parti	%	Sièges
 Pasok	43,92%	160
 Nouvelle Démocratie	33,48%	91
 Parti Communiste	7,54%	21
 Alarme Orthodoxe Populaire-LAOS	5,63%	15
 Coalition radicale de Gauche-Syriza	4,60%	13
 Ecologistes	2,53%	0

Les principaux dirigeants

Le Président de la République est Carolos Papoulias depuis 2005. Son mandat a été renouvelé en février 2010. Depuis octobre 2009, le Premier ministre est Georges Papandréou (Pasok), fils du fondateur du parti. Le chef de l'opposition est Antonis Samaras (Nouvelle Démocratie).

Durée du mandat

L'Assemblée et le Premier ministre sont élus pour 4 ans.

Le Président est élu pour 5 ans (renouvelable une fois) par la majorité qualifiée des 3/5^e des députés (180 voix). Si, après deux tentatives, cette majorité n'est pas obtenue, le Parlement est dissout et une nouvelle assemblée est formée pouvant élire le Président à la majorité absolue (151 voix).

Données économiques en 2010

Principaux indicateurs économiques

Indicateurs	Pays	France
PIB	224,5 Mds EUR	1 937,6 Mds EUR
Déficit public en % du PIB	-10,5%	-7%
Dette publique en % du PIB	142,8%	82%
PIB par habitant (nominal)	20 400 EUR	29 800 EUR
Taux de croissance	-4,5%	1,5%
Taux d'inflation	4,7%	1,8%
Taux de chômage	12,6%	9,6%

Sources : Commission Européenne, prévisions de printemps-mai 2011. Eurostat, traitement SE Athènes.

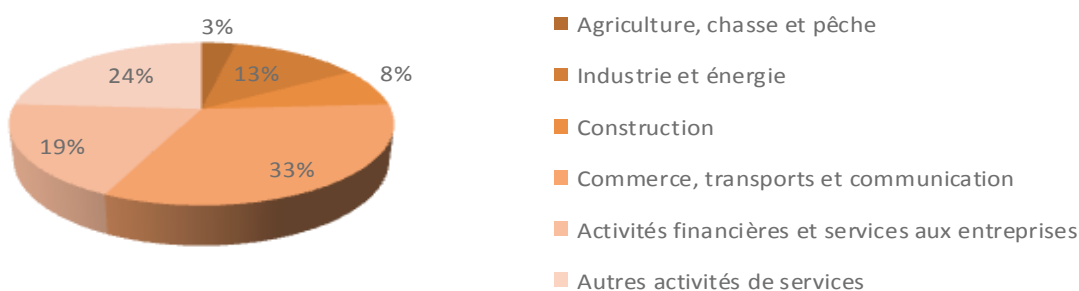
Situation économique et financière du pays

Une économie très orientée vers les services

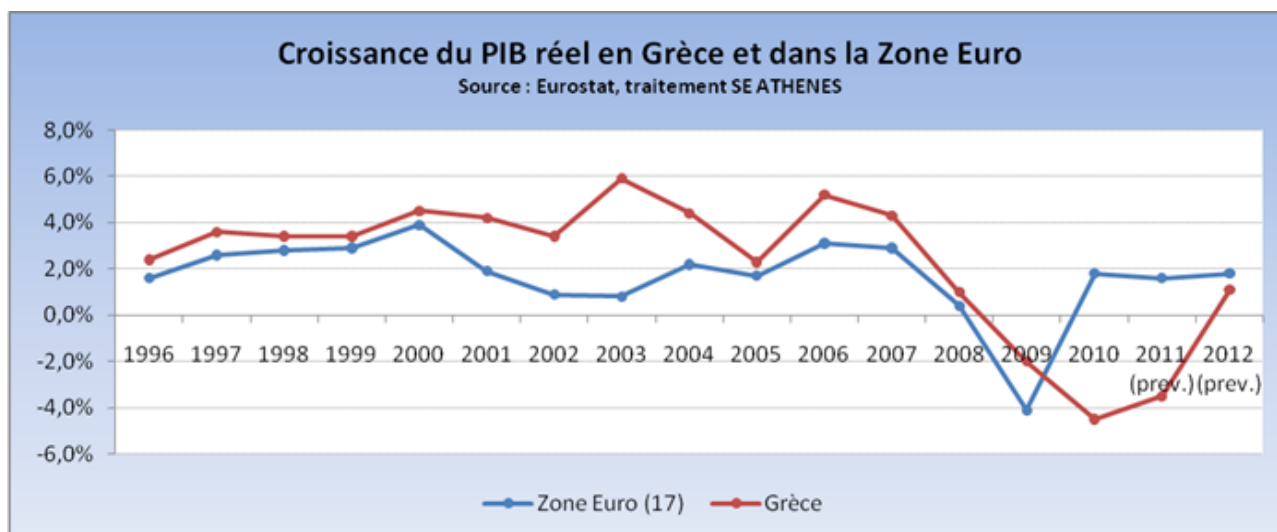
Le secteur tertiaire représente 79% du PIB, avec deux pôles d'excellence, la marine marchande (15,4 Mds EUR de revenus en 2010) et le tourisme (9,6 Mds EUR de revenus- source Banque de Grèce 2011-). La flotte de commerce sous contrôle des armateurs grecs est l'une des premières au monde.

L'industrie et la construction représentent 18% du PIB, avec une activité concentrée dans des secteurs où la Grèce dispose de ressources naturelles (aluminium) ou d'un important marché local et régional (ciment et raffinage pétrolier). Le secteur agricole participe à 3% au PIB national.

Composition du PIB grec



La Grèce est entrée dans la crise, après une période de 10 années de croissance à plus de 4% par an en moyenne.



Sous l'effet de la crise financière internationale et du resserrement du crédit bancaire, la Grèce est entrée en récession en 2009 (-2%), qui s'est aggravée en 2010 (-4,5%). Une légère amélioration est attendue en 2011 et le gouvernement compte sur une reprise en 2012, en suivi des réformes structurelles engagées. L'économie grecque est soutenue par les transferts communautaires : la Grèce reçoit chaque année de l'Union européenne l'équivalent de 2% environ de son PIB.

Difficultés budgétaires et activation d'un mécanisme de soutien financier

Les difficultés rencontrées par le pays pour refinancer sa dette ont donné lieu à la mise en place au printemps 2010 d'un plan de soutien conjoint de l'UE, de la BCE et du FMI, prévoyant l'octroi à la Grèce d'un prêt de 110 Mds EUR sur trois ans, qui assure au pays ses besoins de financement et lui donne un délai pour revenir à la discipline budgétaire.

En contrepartie de l'aide financière accordée à la Grèce, un mémorandum signé par les parties et régulièrement adapté, prévoit un calendrier de réduction des dépenses et des mesures fiscales. Des réformes structurelles visant à renforcer la viabilité des finances publiques accompagnent l'effort d'assainissement et de rationalisation du secteur public (hôpitaux, collectivités locales et entreprises publiques -chemins de fer-): plusieurs chantiers de réformes ont déjà été lancés, comme la réforme des pensions, la lutte contre l'évasion fiscale, la flexibilité du marché du travail, l'ouverture de certains marchés (transports terrestres et cabotage) et des professions réglementées (avocats, pharmaciens, notaires etc.) et la simplification des procédures de création d'entreprise. Parallèlement, le gouvernement a fait adopter deux lois visant à relancer l'économie: la nouvelle loi de développement et la loi facilitant les procédures d'approbation des investissements stratégiques (loi « fast track »).

Politique fiscale du pays

Impôt sur les sociétés

Le taux d'imposition des sociétés est de 24% en 2011.

TVA

- le taux normal est de 23% depuis le 1er juillet 2010.
- un taux réduit, de 13 %, est appliqué aux biens de première nécessité (alimentation, produits agricoles, produits pharmaceutiques, courant électrique, transport, etc.).
- un taux de 6,5% s'applique aux livres, journaux, périodiques et certaines activités culturelles (cinéma, théâtre).
- les taux sont réduits de 30% dans les Cyclades et le Dodécannèse.

Réforme fiscale

La réforme fiscale du 20 avril 2010 a instauré un barème fiscal unique et un nouveau système d'évaluation des signes extérieurs de richesse. La loi du 31 mars 2011 a prévu une pénalisation renforcée de l'évasion fiscale, dont le montant global est estimé à 25% du PIB. La loi de développement votée en février 2011 prévoit de nouvelles incitations fiscales en faveur des investissements (innovation, clusters, TIC, ENR, tourisme, entrepreneuriat des jeunes, projets d'entreprises, etc).

Politique économique du pays

En signant le mémorandum, le gouvernement grec s'est engagé à appliquer son programme d'ajustement économique, ainsi qu'à procéder à une réforme de l'Etat. Un plan de réformes sans précédent est en cours: réduction des salaires dans l'administration et le secteur public au sens large, augmentation des tarifs publics (transports, électricité), fusion d'organismes publics, d'universités, d'écoles, d'hôpitaux, de services fiscaux, restructurations des organismes de transport en commun, privatisations, assainissement du système de fourniture dans les hôpitaux, accroissement des contrôles fiscaux sur les professions libérales, etc..

Accords politiques, juridiques et multilatéraux

Accords multilatéraux

La Grèce fait partie de l'UE (zone euro), l'ONU, l'OCDE, le FMI, l'OTAN, l'Organisation pour la coopération économique des pays de la mer Noire (OSEP), l'Organisation Internationale de la Francophonie (depuis 2004).

Accords bilatéraux

La convention fiscale, signée le 21 août 1963, entre la France et la Grèce tend à éviter les doubles impositions et à établir des règles d'assistance administrative réciproques en matière d'impôt sur le revenu.

La Grèce a une relation économique et culturelle privilégiée avec Chypre avec laquelle elle a passé de nombreux accords d'investissements croisés.

Accords juridiques (convention de non double imposition, reconnaissance des sentences arbitrales)

La Grèce a passé des conventions de non double imposition avec une centaine de pays. Des accords bilatéraux avec différents pays garantissent une protection réciproque des investissements. Elle a ratifié en 1969 la Convention pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI). Enfin la Grèce a ratifié en 1962 la Convention de New York de 1958 sur la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales étrangères.

Accords sociaux

La Grèce a ratifié de nombreuses conventions de l'OIT, les plus importantes concernant la liberté d'association et la protection du droit de s'organiser, le droit de négocier collectivement, les équivalences de rémunération, etc.

Accords économiques (OMC, MIGA...)

La Grèce applique la plupart des conventions et traités concernant la propriété industrielle et intellectuelle. Elle est notamment signataire des accords internationaux sur la protection des Droits Intellectuels dans le cadre de l'OMC, de la Convention de Paris sur la propriété Industrielle (OMPI), de l'Arrangement de la Haye sur le dépôt international des dessins et modèles industriels, de la Convention de Munich de 1973 sur le brevet européen (entrée en vigueur en décembre 2007), de la Convention de Luxembourg de 1975 instaurant le brevet communautaire, de la Convention de Berne de 1986 sur la protection des œuvres littéraires et artistiques et du traité de l'OMPI sur le droit d'auteur, adopté à Genève en 1996.

La Grèce fait partie de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA).

Commerce extérieur

Importations en année 2010 : 45 Mds EUR

Exportations en année 2010 : 17 Mds EUR

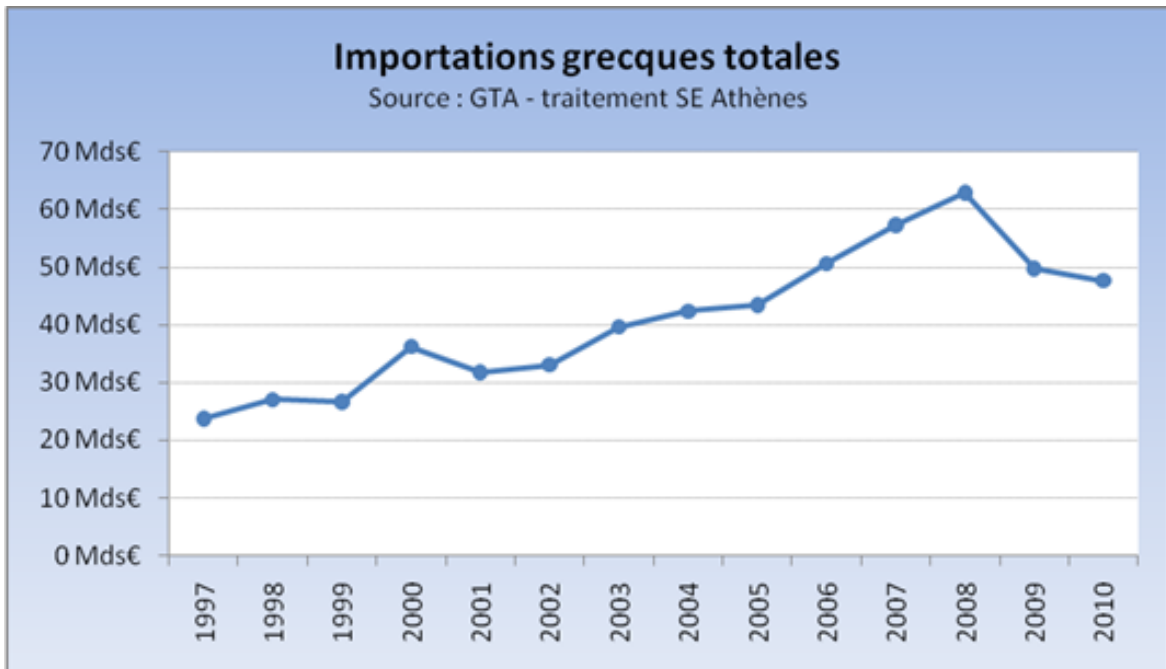
Poids de la France dans les importations du pays : 2,6 Mds EUR soit 6% des importations de la Grèce (source douanes françaises).

Etat des lieux du commerce extérieur

La Grèce est un marché structurellement importateur de biens et services. La balance commerciale accuse un déficit structurel élevé (-28,2 Mds EUR en 2010, selon la Banque de Grèce). Les recettes des services, qui proviennent notamment de la marine marchande (15,4 Mds EUR de recettes en 2010), du tourisme (9,6 Mds EUR de recettes en 2010) et des transferts (Fonds structurels européens), compensent en partie ce déficit au niveau de la balance des paiements courants.

Les combustibles minéraux ont représenté près de 24% des importations grecques en 2010, devant les produits pharmaceutiques (7,2%), les machines outils et les équipements mécaniques (6,2%), les équipements électriques (6,1%) et les automobiles (4,3%).

La Grèce possède une capacité de raffinage excédentaire et les produits pétroliers raffinés viennent au premier rang de ses exportations. Les minerais métalliques viennent en deuxième position, suivis par les exportations de machines, les produits d'aquaculture et les produits agricoles.

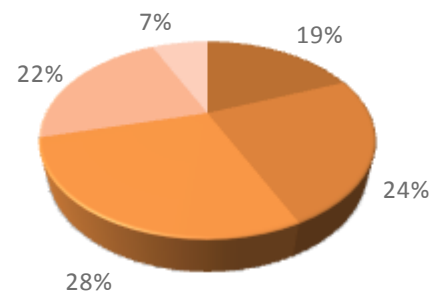


Le rang de la France et son évolution

La France a été le 6ème fournisseur de la Grèce en 2010 et le 8ème client. Notre part de marché se situe autour de 6% (source douanes françaises). Les premiers fournisseurs sont l'Allemagne, la Russie¹, l'Italie, la Chine et les Pays-Bas (source GTA et traitement SE d'Athènes).

L'évolution des imports – exports entre les deux pays

Depuis une dizaine d'années, l'excédent commercial français sur la Grèce se situe chaque année entre 1,5 et 2 Mds EUR. Avec un solde de 2 Mds EUR en 2010 (selon les douanes françaises), la Grèce a représenté le 5ème excédent commercial de la France dans le monde, derrière le Royaume Uni, Hong-Kong, l'Algérie et les Emirats Arabes Unis. Elle a été notre 1er excédent dans la zone euro et le 2ème dans l'UE.



Exportations vers la Grèce
Ventilation des importations de la Grèce
en provenance de France

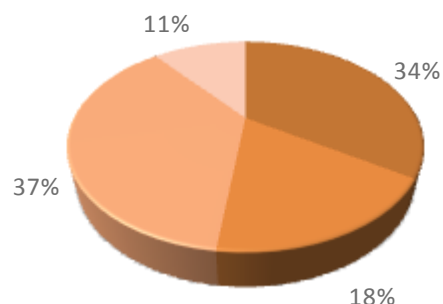
Source : Ubifrance d'après GTI (si utilisation)

- Biens d'équipements
- Biens de consommation
- Automobile
- Biens intermédiaires
- Agroalimentaire

¹ Les exportations russes, essentiellement constituées de produits énergétiques, ont vu leur valeur augmenter en raison de la hausse des prix des hydrocarbures.

Importations depuis la Grèce Ventilation des exportations grecques vers la France

Source : Ubifrance d'après GTI (si utilisation)



- Produits agricoles
- Hydrocarbures
- Equipement mécanique
- Cuivre

Les secteurs porteurs et la présence française

Évolution du poids et de la place de l'offre française

Les produits pharmaceutiques, les viandes et abats comestibles, les voitures, les machines et appareils mécaniques et les huiles sont nos principaux secteurs d'exportation. La France détient le quatrième rang pour les produits pharmaceutiques et le premier pour la viande et les huiles.

Premiers produits d'importation 2010	Valeur (en M EUR)	Part de marché de la France
Produits pharmaceutiques et cosmétiques	319	9,25%
Viande de boucherie et produits laitiers	306	31,48%
Automobiles, cycles	162	7,85%
Machines, chaudières, engins mécaniques	129	4,44%
Huiles	117	22,89%

Source : GTA-2011

Les investissements

	IDE français en Grèce (stocks)	IDE grecs en France (stocks)
	En millions EUR	
2006	3 210,8 (10,2% des IDE)	49,2 (0,3% des IDE)
2007	3 469 (9,6% des IDE)	42 (0,2% des IDE)
2008	2 290 (8% des IDE)	40 (0,15% des IDE)
2009	2 830 (9,7% des IDE)	41 (0,1% des IDE)

Source : Banque de Grèce, nov. 2010

Les investissements

Tendance - évolution

Selon la Banque de Grèce, le stock des IDE en Grèce atteint environ 30 milliards d'euros. Les flux entrants ont atteint 1,65 Md EUR en 2010 contre 1,75 Md EUR en 2009 et 3 Mds EUR en 2008. Environ 95% de ces investissements provenaient de la zone Euro.

Malgré cette tendance, les investissements ont beaucoup augmenté ces 10 dernières années, notamment dans la distribution et les services financiers et la France détient une des premières places pour l'IDE en Grèce.

Parmi les principaux investissements réalisés ces 5 dernières années, on peut citer : le rachat par le groupe MIG d'Olympic Air, la prise de contrôle par Deutsche Telekom de l'opérateur des télécommunications (OTE), les acquisitions des banques Emporiki et Geniki respectivement par le Crédit Agricole et par la Société Générale, la cession en concession à un groupement chinois (COSCO) des stations conteneurs du port du Pirée, etc.

Les privatisations annoncées récemment et la loi « fast track » pourraient attirer de nouveaux investisseurs.

Place de la France dans le pays

La France est l'un des principaux investisseurs étrangers en Grèce (4ème en stock en 2009), avec près de 3 Mds EUR investis (derniers chiffres disponibles). 150 filiales d'entreprises françaises, groupes et PME sont implantées dans tous les secteurs d'activité et emploient plus de 30 000 personnes.

Les stocks d'investissements français représentaient en 2009 (source banque de Grèce), 2,830 Mds EUR, dont notamment 1,953 Md EUR dans l'intermédiation financière, 313 MEUR dans l'industrie, 234 MEUR dans la construction et 275 MEUR dans le commerce, 38 MEUR dans l'hôtellerie.

Les filiales d'entreprises françaises, groupes et PME sont implantées principalement autour d'Athènes et de Thessalonique, dans tous les secteurs d'activités : automobile (PSA et RENAULT), grande distribution alimentaire (CARREFOUR) et spécialisée (LEROY MERLIN, LA REDOUTE), services financiers (SOCIETE GENERALE, CREDIT AGRICOLE, BNP-PARIBAS, AXA, GROUPAMA, CNP), tourisme (ACCOR, CLUB MED), industrie (ALSTOM, LAFARGE, MICHELIN, NEXANS, RHODIA, SAFRAN, SCHNEIDER, THALES, BUREAU VERITAS), énergie (EDF, AREVA, TOTAL, GDF-SUEZ, VOLTALIA) infrastructures et transport (VINCI, CMA-CGM, GEODIS, SYSTRA), pharmacie (SANOFI AVENTIS, BIOMERIEUX, FABRE, SERVIER), biens de consommation (BACCARAT, BIC, L'OREAL, HERMES, SEB, DIOR) et agroalimentaire (PERNOD RICARD, DANONE, DELIFRANCE, BEL,..).

Environnement des affaires et conseils pratiques

Les usages du pays

Horaires d'ouverture

Secteur privé : horaires classiques liés à l'activité.

Administration : 8h-15h (réforme en cours pour prolonger l'ouverture des services).

Commerces : Lundi, mercredi et samedi : 9h-15h.

Mardi, jeudi et vendredi : 9h-14h30 et 17h-20h30.

Grands magasins et supermarchés : 9h - 21 heures (18h le samedi).

Banques : 8h-14h en semaine sauf vendredi de 8 h à 13h30 (fermées le samedi et le dimanche).

La relation commerciale

Dans les relations commerciales, les contacts sont presque toujours chaleureux et décontractés. Une tenue correcte est recommandée mais le port de la cravate n'est pas obligatoire l'été.

La langue officielle est le grec moderne. De nombreux commerçants et chefs d'entreprises pratiquent l'anglais. Dans ce pays à mi chemin entre l'Europe et l'Orient, les rapports humains et personnels jouent un rôle important dans la relation commerciale. Les Français sont en règle générale toujours bien accueillis.



Les pratiques commerciales du pays

Mode de règlement

Les partenaires commerciaux sont libres de stipuler les délais de paiement qui conviennent à leur secteur d'activité et à leur politique commerciale. Un mode de paiement courant est le chèque bancaire, endossable plusieurs fois, et souvent utilisé comme une traite entre entreprises (**ce mode de paiement est à éviter**).

En général, les paiements peuvent être fixés à réception des marchandises ou de la facture (paiement au comptant). Ce mode de paiement est assez fréquent pour les marchandises importées. Les banques grecques ont pris du retard sur l'application de « Bâle II » et les paiements se font à 180 jours ou plus.

L'affacturage est très utilisé. Le coût des services varie entre 10 et 15 % du montant de la créance. Plusieurs banques dont les banques françaises : Emporiki Bank (groupe Crédit Agricole), Geniki Bank (groupe Société Générale), possèdent leur filiale d'affacturage.

Règles de communication lors des contacts professionnels et personnels

Même si la plupart des Grecs parlent une, deux ou trois langues étrangères, investir personnellement dans la langue permet de créer des contacts de meilleure qualité et de comprendre de nombreuses subtilités culturelles. Le respect mutuel s'en trouve grandi.

Pour en savoir plus visitez notre site : www.ubifrance.fr/grece et contactez notre équipe à Athènes pour toute information ou appui dans votre démarche d'analyses ou de prospection du marché grec.

Michel Bauza, Directeur Mission économique Ubifrance Grèce : michel.bauza@ubifrance.fr

Marie José Kotsovassilis, Responsable Intelligence Marché et règlementaire : marie-jose.kotsovassilis@ubifrance.fr

UBIFRANCE et les Missions Economiques vous proposent quatre gammes complètes de produits et services d'accompagnement pour vous aider à identifier les opportunités des marchés et à concrétiser vos projets de développement international.



• **Gamme Conseil** : pour obtenir la bonne information sur les marchés étrangers et bénéficier de l'expertise des spécialistes du réseau UBIFRANCE et les Missions Economiques.



• **Gamme Contact** : pour identifier vos contacts d'affaires et vous faire bénéficier de centaines d'actions de promotion à travers le monde.



• **Gamme Communication** : pour communiquer à l'étranger sur votre entreprise, vos produits et votre actualité.



• **Volontariat International en Entreprise (VIE)** : pour optimiser votre budget ressources humaines à l'international

Retrouvez le détail de nos produits sur : www.ubifrance.fr athenes@ubifrance.fr

© 2011 – Ubifrance et les Missions Economiques.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse d'Ubifrance et des Missions Economiques, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L.335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité :

Ubifrance et les Missions Economiques ne peuvent en aucun cas être tenues pour responsables de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Ubifrance et les Missions Economiques ne sauraient en aucun cas être responsables d'éventuels changements.

Auteur : Mission Économique-Ubifrance Grèce

Adresse : 2 rue Michalakopoulou
ATHENES 11528, GRÈCE

Rédigée par : Marie-José KOTSOVASSILIS
Revue par : Michel BAUZA

Version originelle du : 2 novembre 2009
Version mise à jour le 3 juin 2011

